

INSEE - Module ad-hoc 2004 – Organisation du temps de travail

ANNEXE 1 : liste des variables comprises dans le fichier de production et de recherche

A. LISTE DES VARIABLES (HORS VARIABLES CALCULEES POUR EUROSTAT)

Variable
(ordre alphabétique)

Intitulé

ALTERS	Type de travail en équipes pour les salariés qui ont des horaires alternants
ALTJN	Travaille alternativement dans des équipes de jour et de nuit
ANNUA	Existence d'un dispositif de modulation/annualisation du temps de travail
APPEL	Contrat de travail "sur appel"
APPELB	Conciliation entre vie sociale, vie familiale et contrat de travail "sur appel"
CHOIME	Existence de contraintes sur la façon d'effectuer le travail
CHOIMO	Existence de contraintes sur le moment d'effectuer le travail
CONTE	Principale contrainte sur la façon d'effectuer le travail, en clair
CONTO	Principale contrainte sur le moment d'effectuer le travail, en clair
CREDIH	Existence d'un système de crédit d'heures si "horaires à la carte"
CREDIT	Possibilité avec le crédit de prendre une (ou plusieurs) journées de congés
DETHOR	Détermination des horaires de travail des salariés
HORAIB	Conciliation du travail alternant avec la vie sociale et familiale
NBCLI	Travaille habituellement pour un seul client ou davantage
NSWB	Conciliation entre vie sociale, vie familiale et travail le soir, la nuit, ou pendant les week-ends
PRESOB	Existence de plages fixes si "horaires à la carte"
RAPNSW	Travail le soir, la nuit, ou pendant les week-ends
TPPMOD	Modalités du temps partiel
VARAN	Variation du temps de travail d'une semaine à l'autre au cours de l'année
VAREM	Origine de la variation du temps de travail d'une semaine à l'autre au cours de l'année
VCRE	Evolution du solde du crédit d'heures la semaine de référence
VCREPU	Impossibilité de prendre des heures sur le crédit d'heures dans la semaine de référence

B. VARIABLES CALCULEES POUR EUROSTAT

C204	Travail posté
C209	Détermine ses méthodes de travail et son emploi du temps
C210	Travaille pour un seul client
C211212	Heures supplémentaires durant la semaine de référence
C213214	Heures supplémentaires rémunérées durant la semaine de référence
C215	Types de travail posté
C216	Horaires de travail variables
C217	Annualisation du temps de travail
C218	Travail sur appel
C219	Modulation du temps de travail des travailleurs à temps partiel par rapport aux travailleurs à plein temps
C220	Possibilité d'effectuer un horaire variable durant la semaine de référence
C221	Adéquation de l'aménagement du temps de travail à la situation personnelle (travail posté ou sur appel)
C222	Adéquation de l'aménagement du temps de travail à la situation personnelle (le soir, la nuit ou le samedi et le dimanche)